

**VILLE DE SAINT-LAMBERT**

Service de l'urbanisme, permis et inspection

2035, avenue Victoria Local C
Saint-Lambert, QC J4S 1H1circulation@saint-lambert.ca
Tél. : 450 466-3277**Demande de vignette de stationnement
PERMANENTE****RÉSIDENTIEL****2022-2023-2024****IDENTITÉ DU REQUÉRANT**

Nom du propriétaire du véhicule		Téléphone (résidence)
Adresse		Téléphone (bureau)
Ville	Code postal	Cellulaire
Statut de la personne domiciliée	<input type="checkbox"/> propriétaire <input type="checkbox"/> locataire	
Numéro de Permis de conduire		
Véhicule	Immatriculation	
	Marque, modèle, année	

SIGNATURE**Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts.**

Signature	Date
-----------	------

FRAIS RÉSIDENTIEL**Paiements acceptés : paiement direct, argent comptant ou par chèque.**

- 150\$ pour 2022-2023-2024
- La vignette doit être installée à l'extérieur dans le coin supérieur de la lunette arrière du véhicule, côté conducteur ;
- La vignette qui vous est remise n'est pas transférable ;
- Il est de la responsabilité du requérant d'aviser la ville de Saint-Lambert de tout changement.

VALIDATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES - RÉSERVÉ À LA VILLE**■ SECTEUR R (RÉSIDENTIEL)**

- Permis de conduire (original ou copie de celui-ci)
- Immatriculation du véhicule (original ou copie de celui-ci)
- Preuve de résidence de la ville de Saint-Lambert, si l'adresse sur le permis de conduire est différente (Ex : facture d'électricité, services câblés, téléphonie, etc...)

Vignette No :

Coûts : 150\$ X _____ = _____

Approuvé par	Date
--------------	------